Ville d'Hérouville-Saint-Clair

Direction de l'Administration Générale
Moyens-Généraux

TARIFICATION DES EMPLACEMENTS DES MARCHÉS HEBDOMADAIRES
Applicable à compter du 1er janvier 2022

Délibération n° 2021.12.160 du 13 décembre 2021 transmise en Préfecture le 20 décembre 2021

TARIF AU MÈTRE LINÉAIRE (pour une profondeur de 3 mètres)
1,00 €